



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE

direction
départementale
de l'Équipement
Haute-Vienne

Service
Planification
et Habitat

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION (PPRI)
DE LA VALLEE DE LA VIENNE
D'AIXE-SUR-VIENNE À SAILLAT-SUR-VIENNE

II – PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
Commune de COGNAC-LA-FORÊT

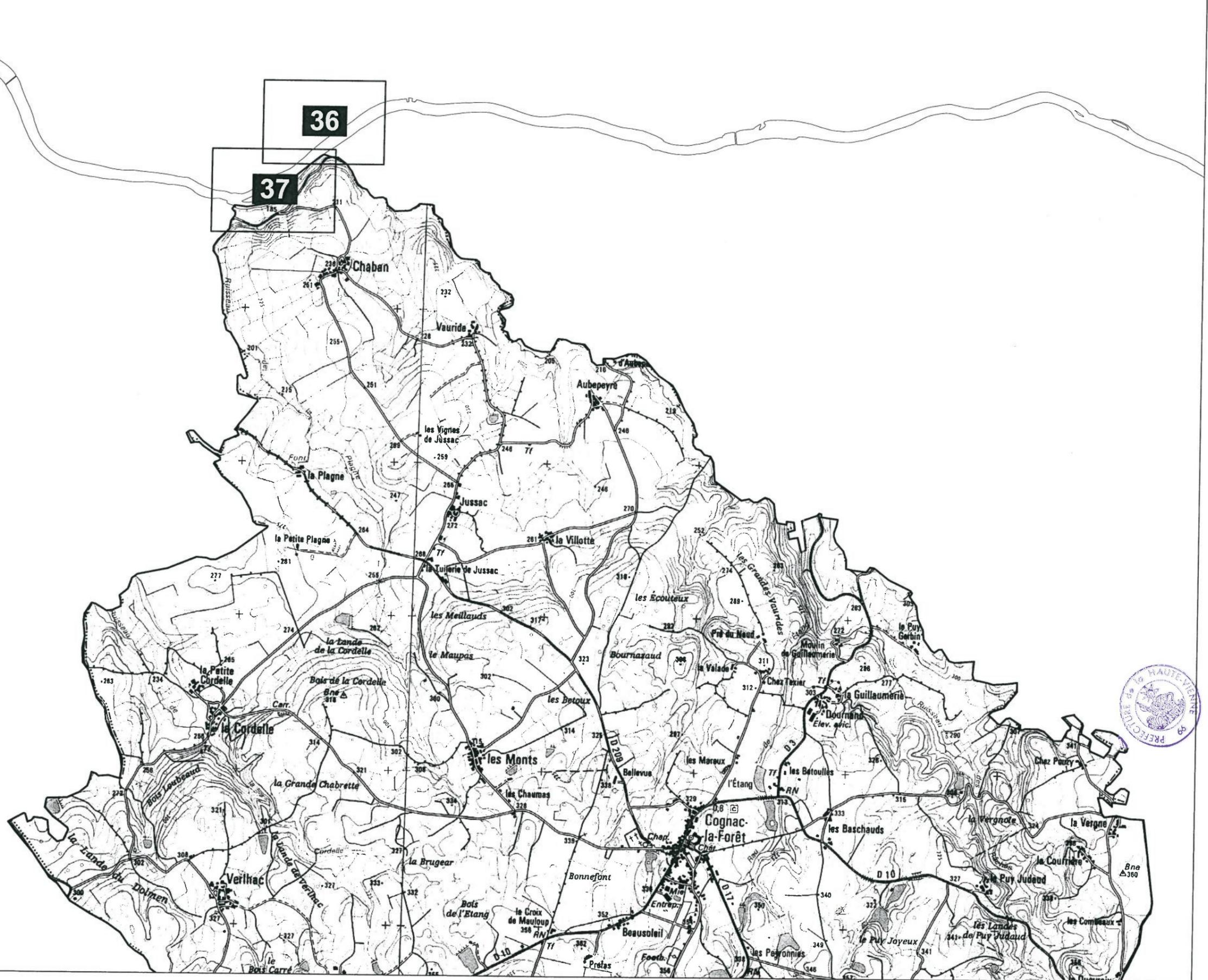
Les planches suivantes résultent du report sur fond cadastral du champ d'inondation tel qu'il a été déterminé sur fond photogrammetrique par le Laboratoire des Ponts et Chaussées de Clermont-Ferrand.

La cote d'inondation, mentionnée sur les profils reportés sur les différentes planches du plan de zonage réglementaire, constitue la cote de référence pour le lieu considéré.

PASTEL – 22, rue des
87032 Limoges cedex
téléphone :
05 55 12 90 00
télécopie :
05 55 12 94 99
courriel :
dde-87
@equipement.gouv.fr



Plan d'assemblage Cognac-la-Forêt



36

37

Echelle : 1 / 25 000

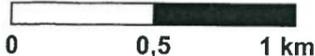


Planche réalisée en novembre 2004





DDE de la Haute-Vienne

ECTARE
Réf. 2 211

Dossier PPRi de la rivière La Vienne
d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

Plan de zonage réglementaire Cognac-la-Forêt 36

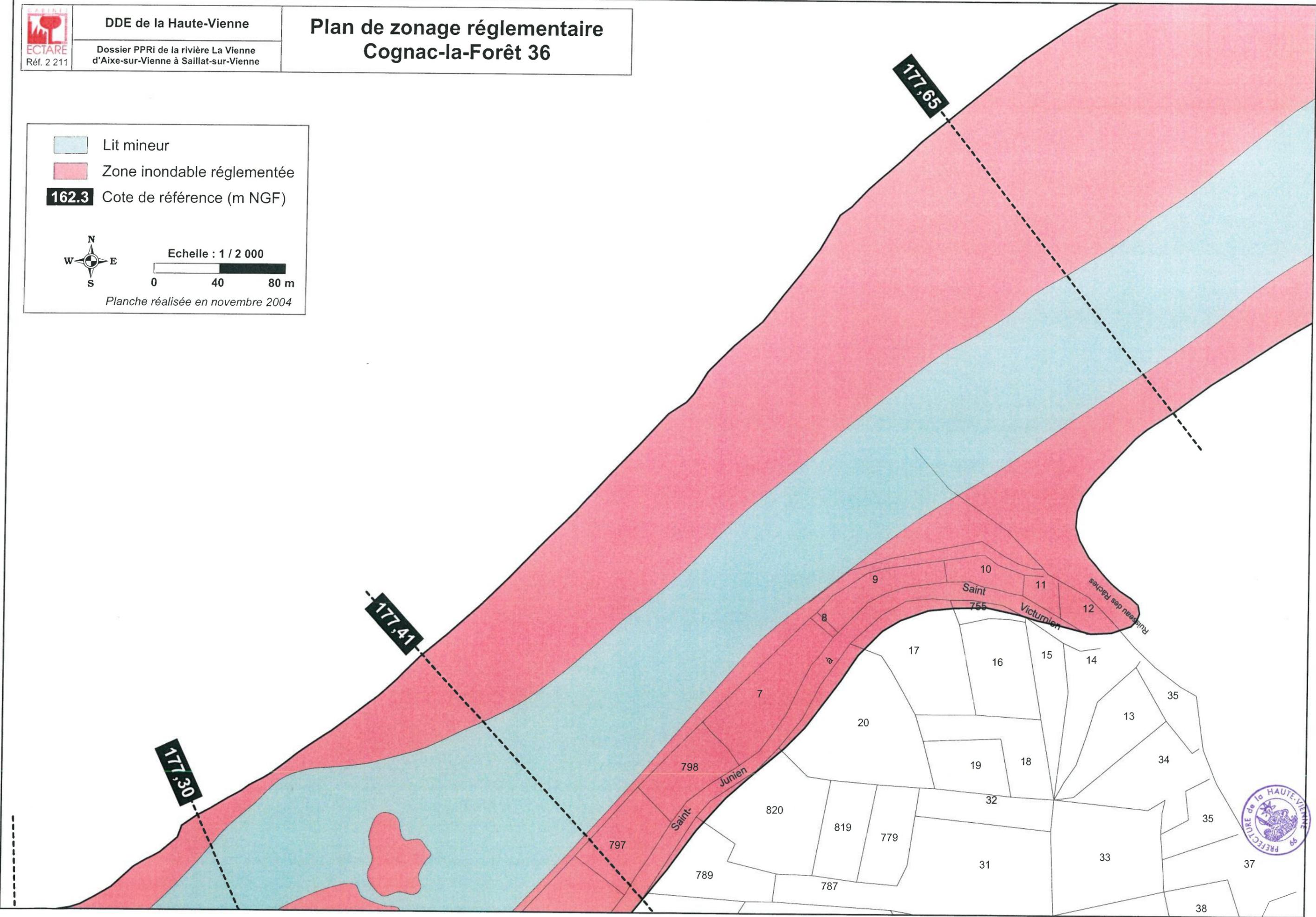
-  Lit mineur
-  Zone inondable réglementée
- 162.3** Cote de référence (m NGF)



Echelle : 1 / 2 000

0 40 80 m

Planche réalisée en novembre 2004





DDE de la Haute-Vienne

Plan de zonage réglementaire Cognac-la-Forêt 37

Dossier PPRi de la rivière La Vienne
d'Aixe-sur-Vienne à Saillat-sur-Vienne

-  Lit mineur
-  Zone inondable réglementée
- 162.3** Cote de référence (m NGF)



Echelle : 1 / 2 000



Planche réalisée en novembre 2004

